



Communiqué de presse

Votation sur le plan de quartier Malley-Gare du 27 novembre

Les Prilléranes et Prillérans offrent un bel avenir à Malley

Prilly, 27 novembre 2016 – **Les Prilléranes et Prillérans ont accepté le projet de PPA Malley-Gare, ce 27 novembre. Ce OUI dans les urnes confirme la décision quasi unanime du Conseil communal de ce printemps et présage d'un bel avenir pour l'ensemble du quartier de Malley implanté sur les territoires de Lausanne, Renens et Prilly.**

L'Association Malley-Demain – constituée d'abord autour des partis politiques PLR, Socialiste, PDC, Les Verts et le POP – se réjouit de la décision des citoyens. Le bon sens et l'intérêt général ressortent grandis de ce scrutin, les arguments noirs et le catastrophisme des opposants n'ont pas réussi à déstabiliser la population.

Surtout, le concours d'architecture pour ce plan de quartier Malley-Gare peut désormais être lancé et la première pierre devrait être posée courant 2018. D'ici là, et ce n'est pas un moindre avantage pour les habitants du quartier, le sol devra être totalement assaini. Après ce PPA Malley-Gare, d'ici 2022-2025, deux autres quartiers viendront s'implanter au Nord et au Sud de la gare et revaloriser l'entier de cette friche industrielle sous-exploitée. A la clé : de nouveaux logements, des équipements et espaces publics de qualité et des commerces qui contribueront à faire de Malley une nouvelle centralité de l'agglomération Lausanne-Morges.

Pour rappel, Malley-Gare en quelques chiffres :

- Surface constructible : 52'500m²
- Nouveaux espaces publics : 19'589m²
- Hauteur maximum des bâtiments : 77m (construction sur Prilly) et 63m (sur Renens)
- Places de parc : 340 voitures, 55 motos, 850 vélos
- Nouveaux habitants : 420
- Nouveaux emplois : 630

Pour tout contact :

Sylvie Krattinger (079 330 00 03), Rebecca Joly (079 817 14 46) et Antoine Reymond (079 379 84 51), coprésidents de l'association Malley-Demain, ainsi que Alain Gilliéron (079 347 53 12).

www.malleydemain.ch / suivez nous sur Facebook